

Compte-rendu de l'Atelier ETAPE Paysage Communauté de Communes Sud Nivernais

Phase 1 : Unité paysagères

Identifier collectivement les unités paysagères de la Communauté de Communes Sud Nivernais



Phase 2 : Les ressources

S'accorder sur les ressources paysagères de chaque unité



Phase 3 : Actions énergétiques

Placer les actions de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables en fonction des caractéristiques paysagères, des ressources identifiées et des objectifs du PCAET.



Quelques pistes pour les années à venir :

- Utilisation des bâtiments agricoles pour développer le photovoltaïque : des projets qui peuvent aider financièrement de jeunes agriculteurs.
- Développer le maraîchage et les productions de fruits pour alimenter localement les habitants et les écoles ainsi que des cultures alternatives (sorgho, lin, miscanthus ...)
- Sensibiliser les communes sur la mise en place de chaufferies bois (répondre aux préconisations des CEP) et notamment des chaufferies collectives sur les nouvelles parcelles de lotissements -> sensibiliser également les particuliers (via l'ALEC) ?
- Animer et sensibiliser le public à la rénovation énergétique : réunion publique, permanence de l'ALEC, rediffusion auprès des secrétaires de mairie, antenne locale ...
- Produire en local le bois de plaquette des chaufferies grâce à la gestion des haies (avec agriculteurs)
- Utilisation des voies ferroviaires pour le transport de marchandise
- Mener une réflexion sur la mobilité entre Decize et Moulins (train, bus ...)
- Réutilisation d'anciennes friches (céramique ...) pour créer un espace vente de produits locaux, produits en circuits courts, légumerie ...
- Rendre Decize entièrement cyclable

Phase 4 : De nouveaux paysages

L'objectif de cette phase était d'imaginer et de dessiner/écrire les paysages de la Communauté de Communes Sud Nivernais suite à la mise en place d'actions concrètes.



Phase 5 : Partager

Cette phase consiste en partager et raconter comment sera le paysage de la Communauté de Communes Sud Nivernais en 2030.

